



## Championnats Romands 2012 – 2013

### Samedi 6 avril et dimanche 7 avril 2013



Nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux Championnats Romands 2012 – 2013 qui se dérouleront comme suit :

<b>Lieu</b>	Salle omnisport du complexe de Beausobre Av. de Vertou 2, 1110 Morges (VD)
<b>Associations</b>	AGTT, ANJTT, ATTT, AVVF
<b>Juge-arbitre</b>	Patrick Brisset, 116 chemin des Rasses, 1255 Veyrier
<b>Jury</b>	Président : Bernard Clot (Président du Comité d'organisation) 1er membre : Yves Odobert (Président AVVF) 2ème membre : Olivier Jaunin (Juge-arbitre STT)
<b>Tables/Balles :</b>	24 tables - Balle orange Nittaku premium*** fournie par l'organisateur

#### SERIES PREVUES

<b>Samedi 6 avril 2013</b>	(Ouverture de la salle 8:30, début des matches 09:00)
<b>Simple</b>	Messieurs A – Messieurs B – Messieurs C (D3 à C10) Dames A/B – Dames C
<b>Double</b>	Messieurs A/B – Messieurs C – Dames Open – Mixte Open
<b>Dimanche 7 avril 2013</b>	(Ouverture de la salle 8:30, début des matches 09:00)
<b>Simple</b>	Messieurs D – Messieurs E – Dames D U11 - U13 - U15 - U18 - O40 - O50 - O60/O70
<b>Double</b>	Messieurs D – Messieurs E

Toutes les séries se disputeront par élimination directe en trois sets gagnants à l'exception de la série Messieurs A (4 sets gagnants).

Les séries en catégories d'âge et les séries dames comportant **16 participants ou moins** se disputeront par poule de 3 ou de 4 avec deux qualifiés par poule.

#### INSCRIPTIONS ET FINANCES D'INSCRIPTION

Série simple Messieurs A	CHF	10.-
Simple Dames et Messieurs	CHF	8.-
Doubles, par joueur et par série	CHF	7.-
U11 / U13 / U15 / U18	CHF	5.- (pour toutes les séries)
Carte de tournoi STT, pour les 2 jours	CHF	4.-

Début mars, une facture sera envoyée par e-mail à chaque club, avec le détail par joueur. Le montant doit impérativement être réglé d'ici au 31 mars 2013 sur le compte IBAN CH49 09000 0000 1000 6960 5 (BV annexé). En cas de non paiement, l'ensemble des joueurs du club sera éliminé.

Les inscriptions (regroupée par club) doivent être envoyées jusqu'au vendredi 15 février 2013 (le cachet de la poste faisant foi), par courrier A, ou mardi 19 février 2013 par courriel à Catherine Streit, rue de Lausanne 11, 1028 Préverenges ou par courriel : [streit.c@hispeed.ch](mailto:streit.c@hispeed.ch)

Pour les paires de doubles, indiquer le numéro du/de la partenaire dans la colonne correspondante. Les partenaires d'un autre club doivent figurer sur la liste, dans la partie réservée aux partenaires hors club. Un joueur peut s'inscrire « libre » en mettant un « 0 » dans la colonne réservée au numéro du partenaire.

#### Tirage au sort

Le samedi 23 février 2013, dès 14h00 au restaurant « le Cricket », Ch. de la Brume 2, 1110 Morges

## DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Un joueur peut s'inscrire dans la catégorie de simple correspondant à son classement et dans la série de simple directement supérieure, sauf dans la catégorie C ou les joueurs E ne sont pas admis. Il peut s'inscrire au maximum dans quatre séries par jour.

Dans toutes les catégories d'âge, les dames et les messieurs sont regroupés. A cette exception près, les dames ne peuvent pas jouer dans les séries messieurs élites.

Les séries comportant moins de 6 inscriptions seront supprimées. L'organisateur informera les clubs ayant des joueurs concernés par une suppression lors de l'envoi de l'horaire. Dans la mesure du possible, les personnes concernées seront incorporées dans la catégorie supérieure.

Les joueurs devront être présents au plus tard 20 minutes avant l'heure prévue pour le début des séries auxquelles ils/elles participent.

La tenue doit être conforme à l'art. 3.2.3 du RS STT. On ne peut pénétrer dans la salle qu'avec des chaussures de sport indoor, les semelles noires sont interdites.

Le collage est interdit dans la salle. Des contrôles de raquette pourront avoir lieu.

L'horaire définitif sera publié sur les site web de l'AGTT, ANJTT et AVVF dès le jeudi 8 mars 2013. Il sera envoyé par courriel à chaque responsable de club.

## Prix

Les quatre premier(e)s de chaque série (simple et doubles) recevront une médaille.

## Absences / Forfait

Les absences excusées doivent être communiquées par téléphone à Patrick Brisset, au plus tard le vendredi 5 avril 2013 avant 20 h.00 (téléphone : 078.860.19.09).

Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.--).

**Aucune information envoyée par SMS ne sera prise en compte**

## Buvette / Restauration/Hébergement

Petite restauration chaude et froide, boissons. Plat du jour samedi et dimanche à midi.

**Attention : pas de repas organisé le samedi soir, mais restaurants à proximité.**

Possibilité d'hébergement hôtels, chambres d'hôtes sont à votre disposition soit dans la ville de Morges ou aux alentours => voir sous le site suivant : [www.morges-tourisme.ch/fr/page.cfm/hebergement](http://www.morges-tourisme.ch/fr/page.cfm/hebergement).

Auberge de Jeunesse de Lausanne : **AJ Lausanne** ch. du Bois-de-Vaux 36, 1007 Lausanne (VD)

tél: +41 (0)21 626 02 22 fax: +41 (0)21 626 02 26 [lausanne@youthhostel.ch](mailto:lausanne@youthhostel.ch)

**Nous nous réjouissons de votre présence lors de cette compétition et vous présentons, Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Pour l'AVVF : Le Comité